



AGRICULTURE ET CAPTAGES D'EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

*Ensemble, préservons la ressource en eau
de notre territoire*

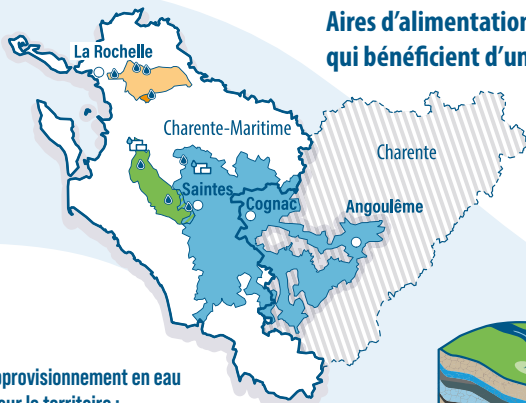
**Re.
Sources**
AGIR POUR L'EAU POTABLE
EN NOUVELLE-AQUITAINE

UN PROGRAMME
D'ACTION VOLONTAIRE
AMBITIEUX POUR UN
TERRITOIRE STRATÉGIQUE

POURQUOI RE-SOURCES SUR CE TERRITOIRE

EN CHARENTE-MARITIME

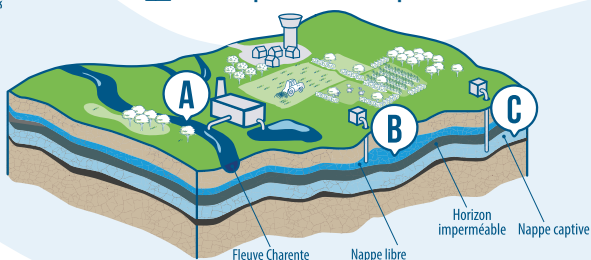
Aires d'alimentation des captages de Charente-Maritime qui bénéficient d'un programme d'actions Re-Sources



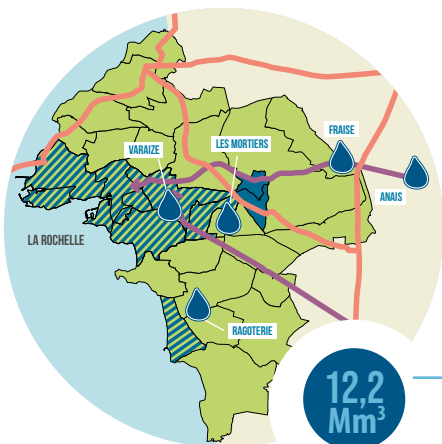
- Varaize, Fraise - Bois Boulard et Anais - Agglo de La Rochelle
- Landrais - Eau 17
- Arnoult-Lucérat - Eau 17
- Coulange et Saint-Hippolyte - EPTB Charente
- Usine de production d'eau potable

3 types d'approvisionnement en eau cohabitent sur le territoire :

- A** Fleuve, rivière et retenue d'eau
- B** Nappe libre (située sous la surface du sol)
- C** Nappe captive (située sous l'horizon imperméable, qui la protège de la pollution de surface)



SUR L'AGGLO DE LA ROCHELLE



Points de captage

Canalisations Agglo La Rochelle Hélo

Canalisations Eau 17

12,2 Mm³
au total

Les aires d'alimentation de captage Re-Sources

. 30 communes

. 25 900 habitants

. 23 300 ha dont 19 000 ha de surface agricole fournissent

2,5 Mm³ issus des trois captages
Varaize, Fraise-Bois-Boulard, Anais.

sur les 12,2 Mm³ d'eau qui alimentent l'Agglo de La Rochelle

. 178 000 habitants sur 28 communes

7,9 Mm³ proviennent de la Charente

1,8 Mm³ issus d'autres captages souterrains
à proximité du fleuve

Agir pour l'eau potable avec le programme Re-Sources en Nouvelle-Aquitaine

En 2004, ce programme est né du double constat d'une ressource naturelle dégradée et d'un usage de l'eau potable menacé. Initiée par la Région, il s'agit d'une démarche multi-partenariale qui s'appuie sur la concertation et fait appel à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la protection de l'eau potable.

Sur son territoire, l'Agglo de la Rochelle poursuit l'engagement que la Ville de La Rochelle a pris dès 2005 et anime cette dynamique en cohérence avec d'autres projets notamment le plan alimentaire territorial Aunis-Ré, les contrats territoriaux milieu aquatique et Aunis océan ou encore le projet de territoire de gestion de l'eau sur le bassin versant du Curé. Elle délègue à l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Charente l'animation du programme Re-Sources sur la Charente pour protéger l'eau qui est prélevée à l'usine de Coulonge.

L'eau sur ce territoire

Les captages d'eau potable de Varaize, Fraise-Bois-Boulard et Anais, et leur aire d'alimentation, sont stratégiques. Ils sont au cœur d'un bassin à triple enjeu : la qualité de l'eau, sa quantité et la préservation des milieux et zones humides.

Ils s'étendent sur une partie de la Plaine d'Aunis et se terminent à l'interface de la zone humide du marais Poitevin. Les cours d'eau se jettent dans la baie de l'Aiguillon qui est une réserve naturelle nationale.

La sensibilité de la nappe phréatique

La nappe dans laquelle l'eau est captée est dite « libre ». C'est à dire qu'elle se situe juste sous nos pieds, entre 0 et 30 m. L'aquifère est composé de calcaires marneux du Jurassique supérieur. Contrairement aux nappes captives, elle n'est pas protégée par des couches géologiques imperméables. L'eau de pluie s'infiltre directement dans les sols peu épais et caillouteux. Elle circule ensuite dans les fissures du calcaire sous-jacent.

Ainsi, la nappe est vulnérable car elle est directement exposée aux rejets des activités humaines. 86% du territoire est considéré comme très sensible aux pollutions diffuses : pesticides et nitrates.

Dans les fonds de vallée, la nappe est dite « semi-captive ». Elle est protégée par des alluvions imperméables. Cependant, la nappe est en communication avec les cours d'eau. Ainsi, les fonds de vallée restent des zones très sensibles à préserver.



Les acteurs du programme Re-Sources de l'Agglo

la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département de Charente-Maritime, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 17-79, la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine, la Fédération Départementale des CUMA des Charentes, les coopératives agricoles Terre Atlantique, Océalia et la CORAB, la LPO, l'association et la foncière Terre de Liens, la SAFER et bien sûr les agriculteurs et la communauté de communes Aunis-Sud.

UN TERRITOIRE RURAL ET AGRICOLE

19 000 HA de
surface agricole utile
Sur les Aires
d'Alimentation de captage

300
exploitations
agricoles

Des exploitations
DE TAILLE MOYENNE
(principalement
**ENTRE 100
ET 150 HA**)

1,8
emploi à temps plein
en moyenne

ÂGE MOYEN
du chef
d'exploitation
**52 ANS (DANS
LE DÉPARTEMENT)**

Des cultures
qui se succèdent
(ROTATION)

Cultures principales majoritaires, typiques des paysages céréaliers

Ce qu'on voit dans les champs sur des rotations de 2 à 3 ans (pour 84% de la surface cultivée).

Les céréales d'hiver

Blé tendre • **33%**



Farine (environ un tiers
de la production locale part
en meunerie française)

Blé dur d'hiver • **7%**



Semoule, pâtes (environ un tiers
de la production locale part
en meunerie française)

Orge d'hiver • **5%**



Brasserie,
alimentation animale

Colza d'hiver • **6%**



Huile, tourteaux de colza
pour l'alimentation animale,
biocarburants
(notamment biodiesel)

Cultures de printemps

Tournesol • **11% BNI***



Huile

Maïs • **9%**



Alimentation animale, industrie
(amidon dans divers produits
de synthèse), biogaz

Pois de printemps • **8% BNI***



Alimentation animale

Orge de printemps • **5%**



Brasserie,
alimentation animale

N.B : du fait des rotations, ces chiffres varient d'une année à l'autre. Ils sont issus des moyennes entre 2019 et 2022

Cultures minoritaires ou cultures de diversification

Lin • 1,5% BNI*



Alimentation animale
et produits non-alimentaires

Lentilles • 1,5% BNI*



Alimentation humaine

Œillettes • 1,5%



Alimentation (graines de pavot)
ou industrie pharmaceutique

Pois chiches • 1,5% BNI*



Alimentation humaine

Luzerne • 3,2% BNI*



Alimentation animale

Sorgho • 3,2% BNI*



Alimentation animale

Sarrasin • 3,2% BNI*



Alimentation humaine

Soja • 3,2% BNI*



Alimentation animale

**BNI : Les BNI sont des cultures qui permettent de protéger l'environnement et en particulier la qualité de l'eau car elles nécessitent peu ou pas de pesticides et de fertilisants. On les appelle BNI pour Bas niveau d'intrant.*

Surfaces en herbe

Environ 1 300 hectares, soit 6,3 % de la surface agricole totale, sont occupés par des prairies temporaires ou permanentes. L'élevage reste une activité significative, avec 50 exploitations réparties sur environ 3 500 hectares au sein du territoire Re-Sources. Par ailleurs, les surfaces non productives, telles que les jachères, sont présentes sous forme de zones enherbées non valorisées, jouant un rôle dans l'équilibre écologique des espaces agricoles.

Et le bio ?



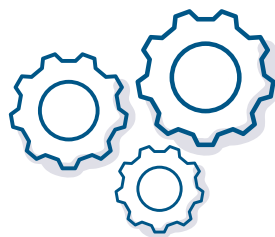
L'Agriculture biologique concerne 3% de la surface agricole sur le territoire. Les produits chimiques de synthèse sont interdits. Les rotations sont plus longues (5 à 6 ans en moyenne), car elles nécessitent l'implantation d'engrais verts comme la luzerne sur 3 ans, notamment pour gérer les adventices (particulièrement les vivaces). En bio, on retrouve d'autres cultures telles que l'épeautre, le triticale, le seigle, la cameline.

Des défis sanitaires, environnementaux et économiques de taille pour préserver la qualité de la ressource en eau

Le poids important de l'activité agricole sur ce territoire et les types d'agricultures pratiqués ont un impact sur la qualité de la ressource en eau. Comme la nature du sol (voir p. 3) favorise les transferts rapides entre la surface et les réserves d'eau souterraine, l'utilisation d'engrais azotés et de pesticides peut se traduire par des dépassements des normes de qualité. Les produits* en question sont principalement les nitrates, les pesticides et leurs métabolites (les molécules issues de leur dégradation). Ces substances particulièrement surveillées font l'objet de traitements qui ont un coût pour que l'eau potable distribuée soit conforme. En cas de concentrations trop élevées, des captages peuvent être fermés temporairement ou définitivement. Tout le défi relevé par le programme Re-Sources est de faire baisser les concentrations de ces molécules dans la ressource avec des mesures permettant aussi de prendre en compte les questions de rentabilité des exploitations agricoles. C'est un travail sur le long terme pour préserver l'eau dans son milieu naturel.

** Pour information, des campagnes d'analyses plus fréquentes sur les PFAS sont déclenchées. Aucun des PFAS réglementés en 2025 n'a été retrouvé à ce jour. Un suivi mensuel est mis en place sur le TFA et le chlorothalonil.*

DES LEVIERS D'ACTION POUR TOUS LES TYPES D'AGRICULTURE



Réduire les produits à la source

Développer le **désherbage mécanique** permet de réduire l'utilisation d'herbicide chimique.

✗ Le matériel est coûteux. Le temps de passage moyen à l'hectare est plus important.

✓ **L'apport du Programme Re-Sources** : des journées techniques de démonstration de matériel sont proposées, des groupes d'échanges, des transferts de connaissances entre pratiques utilisées en bio et conventionnel.

Développer **l'agriculture biologique**, qui exclut l'usage de pesticides de synthèse et d'engrais chimiques, est la solution la plus favorable à la qualité de l'eau. Son développement dépend toutefois des débouchés disponibles.

✗ Le modèle et la stratégie économique sont différents. Le passage à l'AB peut être vécu comme un changement complet de métier. Malgré des rendements moins élevés, il peut y avoir des avantages en économisant les coûts d'achat des engrais de synthèse et des pesticides.

✓ **L'apport du Programme Re-Sources** : un plan de développement de l'AB propose la réalisation de diagnostics de conversion, de simulations technico-économiques et d'accompagnements techniques. Cet accompagnement est gratuit pour les agriculteurs. L'objectif est de passer de 3% à 6% de surfaces en agriculture biologique sur le territoire Re-Sources.

Limitier les transferts

Couvrir **les sols** entre les cultures limite le lessivage par la pluie. Les cultures intermédiaires retiennent les nitrates, évitant leur infiltration vers la nappe.

✗ L'agriculteur doit semer et gérer une culture supplémentaire (coût, temps nécessaire). Le type de sol peu profond de la plaine d'Aunis peut aussi être un facteur limitant dans le développement du couvert car celui-ci est semé l'été dans des conditions séchantes.

✓ **L'apport du Programme Re-Sources** : des campagnes de télédétection sont proposées pour évaluer les sols couverts et les sols nus, les semences peuvent être financées. Les agriculteurs peuvent être soutenus dans l'acquisition de matériel performant. Animation de groupes d'agriculteurs sur la thématique, essais techniques... L'objectif est d'avoir 60% des sols couverts sur le territoire Re-Sources.

Augmenter **la présence de haies et bandes enherbées** qui limitent le ruissellement, fixent une partie des polluants et ralentissent les transferts vers les nappes souterraines.

✗ Perte de surface et/ou difficulté à valoriser les débouchés car peu d'élevage.

✓ **L'apport du Programme Re-Sources** : incitation à la plantation de haies et la promotion du programme EVA 17. Mesures financières pour la mise en place de bandes enherbées (les MAEC).

Le soutien aux filières locales

Une des clés de succès pour la mise en place de ces actions est de parvenir à valoriser financièrement les produits de cette transition pour et par les agriculteurs. Des contrats annuels ou pluriannuels permettent de sécuriser un volume et un prix pour chacun des maillons de la chaîne.

La commande publique alimentaire comme levier de transition

Dans le cadre du Projet Alimentaire territorial, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle s'est engagée à distribuer au moins 40 % de produits locaux biologiques pour la restauration scolaire (soit 2 fois plus que ne l'envisage la loi EGALIM).

Agir sur le foncier

L'agglomération de La Rochelle mène une politique d'acquisition foncière à proximité des captages en partenariat avec la SAFER. Terre de Liens est un partenaire précieux également pour acquérir des hectares et les dédier à une activité compatible avec la protection de la ressource en eau. Aujourd'hui, 39 ha en AB et 35 ha en prairie zéro phytos en propriété publique sont en fermage via des Baux ruraux Environnementaux autour des captages.



Élevage et prairies

Des atouts pour l'eau
Les prairies sont très bénéfiques pour la qualité de l'eau. Elles nécessitent moins d'intrants que les cultures. Les sols étant couverts toute l'année, ils sont ainsi moins sensibles au lessivage à l'automne.



L'élevage est globalement en déclin sur nos territoires. Les exploitations sont vieillissantes et peinent à se renouveler, la main d'œuvre manque. Sur les terres peu profondes de la plaine d'Aunis, il est difficile de produire de l'herbe en qualité et en quantité suffisante sans irrigation.



L'apport du Programme Re-Sources : des actions collectives sont proposées aux éleveurs : formation expérimentation. Réalisation d'une étude sur l'élevage dans les aires d'alimentation de captage. La création de prairies peut être accompagnée par le dispositif des MAEC (Mesures Agroenvironnementales et climatiques).

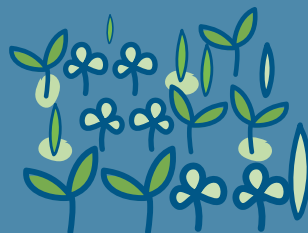
LES RÉSULTATS TANGIBLES ISSUS D'UNE MOBILISATION COLLECTIVE

ENTRE 2009 ET 2024
sur le territoire **Re-Sources**

60
exploitations
investies



2009 1^{re} année du
programme d'actions
Re-Sources sur le territoire



32,4 KM
de haies plantées

+ 2 671 HA
de surfaces contractualisées
en mesures
agro-environnementales
qui engagent les agriculteurs sur cinq ans
sur les leviers de la transition dont 324 ha
de création de prairies.



+ 40
JOURNÉES
TECHNIQUES

sur les thématiques de désherbage mécanique et démonstration de matériel, allongement des rotations et nouvelles cultures, gestion de la fertilisation, en coopération avec l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et économiques agricoles.



10 plateformes d'essai
sur les couverts
d'interculture



Animation de **3 GROUPES d'échanges réguliers**



sur l'agriculture de conservation des sols en élevage,
la culture des céréales en AB, l'élevage en AB.

Animation
d'**1 GROUPE d'agriculteurs**
sur les plantes aromatiques médicinales
bio qui a abouti à la création
de la Coopérative Biolopam en 2018
(24 agriculteurs coopérateurs).

Depuis 2021, + **30 CONTRATS de financements de semences couverts d'intercultures** avec pesées de biomasse.

Depuis 2021,
animation
d'**1 GROUPE**
sur l'eau et la
biodiversité

Développement de l'agriculture biologique

Surface
en agriculture
biologique :

**DE 38 HA
À 505 HA**



Travail de terrain : **6 INTERVENTIONS PAR AN**

auprès des élèves de 1^{ère} de la Maison Familiale
et Rurale de Saint Germain de Marencennes.
Cette formation de 21h vise à acquérir
des connaissances sur les techniques de production
de l'Agriculture Biologique, de sa réglementation
et ses résultats technico-économiques.



84

agriculteurs rencontrés

pour échanger
sur la conversion
à l'Agriculture
Biologique avec un
diagnostic. 35 d'entre
eux ont réalisé par la
suite une simulation
technico-économique.



ILS ET ELLES S'ENGAGENT

Ces quelques témoignages sont issus du concours « J'agis pour préserver l'eau » co-porté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, EAU17 et l'EPTB Charente.

J'agis POUR PRÉSERVER l'eau

EN CHARENTE OU EN CHARENTE-MARITIME

Antonin cultive 7 ha sur l'aire d'alimentation du captage d'eau potable de Varaize sur la commune de Périgny.

Il a signé un bail rural avec l'agglomération et a implanté du romarin bio sur une parcelle sur laquelle il a également planté une haie champêtre avec 5 mètres de bandes enherbées à ses pieds.

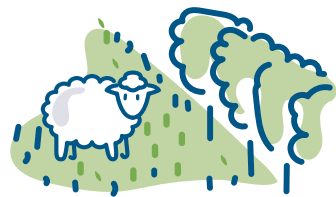
" Les haies et les bandes enherbées améliorent la qualité de l'eau par épuration et filtration des eaux de ruissellement. Elles sont aussi très bénéfiques pour le sol et favorisent la biodiversité. "



Dominique et Henriette cultivent du chanvre en bordure de captage d'eau potable. Leurs exploitations sont situées sur la commune de Saint-Hippolyte (captage du Bouil de Chambon) et sur la commune de Pérignac.

" Pas d'azote, pas de phyto : une plante idéale pour relancer une filière textile locale. Vers une filière chanvre charentaise, source d'économie locale à faible impact carbone. "





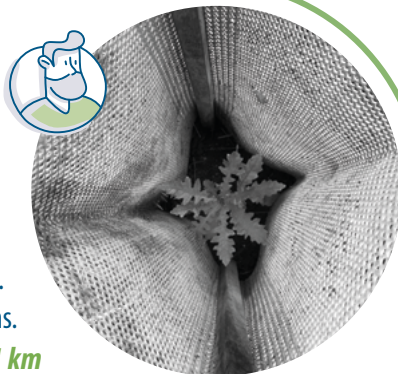
Les parcelles de **Cédric** sont situées à proximité directe du captage de La Clisse.

" Pour mes parcelles au pied du captage d'eau potable, j'ai voulu éviter les intrants. Les prairies produisent peu, le miscanthus promet de nombreux débouchés et une production plus intéressante que des prairies. C'est une solution gagnant-gagnant pour le captage et pour ma production. "



Emmanuel, installé sur la commune du Thou, a repris la ferme familiale en 2010. Il cultive des céréales en BIO. Une partie de sa ferme a été rachetée par Terre de Liens.

" J'ai planté plus de 13 000 arbres sur 11 km de nouvelles haies et 23 hectares en agroforesterie. "



Didier cultive des Plantes Aromatiques et médicinales depuis 2010 sur la commune de Sainte Soulle. Il a créé la coopérative Biolopam.

" La culture des plantes méditerranéennes ne nécessite pas d'irrigation et se satisfait d'une faible fertilisation. Le travail du sol reste très superficiel dans l'attente d'une couverture totale du sol par les arbrisseaux. Les cultures sont implantées pour une dizaine d'années et tout cela conduit en agriculture biologique ! "

En tant que particulier, on peut contribuer à la qualité de l'eau
en soutenant les agriculteurs de notre territoire qui s'engagent
dans des pratiques vertueuses.



Rendre visite
à nos voisins agriculteurs
bienvenue-a-la-ferme.com



Soutenir l'agriculture paysanne
et biologique : **la liste des AMAP
locales** (Association pour le maintien
d'une agriculture paysanne)
ouaaa-transition.fr/entry/57



Consommer local
manger17.fr

Les magasins de producteurs du territoire

Paniers de nos campagnes
Nouveau Quartier Renaissance,
5-7 Pl. Jean Zay, 17000 La Rochelle

100% fermiers
22 avenue des Fourneaux,
17690 Angoulins

À la ferme d'Aunis

Zone Industrielle Ouest - Rue Bernadette Goriou
17700 Surgères

Les Fermiers du Marais Poitevin

Rue de la Juillerie,
17170 Ferrières

En savoir plus sur les circuits courts



cmds.chambres-agriculture.fr

Rubrique S'informer
puis Territoire et transition,
puis Circuits courts et agritourisme

Hélo - L'eau publique rochelaise

Communauté d'Agglomération de La Rochelle
6, rue Saint-Michel - CS 41287 - 17086 La Rochelle Cedex 02
eau.abonnes@agglo-larochelle.fr • 05 46 51 79 90